

LA COUR DES DOUANES

POLE RHENAN DES COMPETENCES AUTOUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Appel à Manifestation d'Intérêt

Projet de Pôle de Compétences de la Cour des Douanes

Date de publication	13/06/2024
Modalité de publication	Voie électronique + publication
Date limite de dépôt	15/10/2024
Modalités de transmission	Par voie électronique : helene.richard-biehler@spldeuxrives.eu
Contact	SPL Deux-Rives : Hélène RICHARD-BIEHLER et Matthieu NICOLINI Maison de l'Emploi : Vincent HORVAT et Agathe BINNERT
Adresse électronique	helene.richard-biehler@spldeuxrives.eu matthieu.nicolini@spldeuxrives.eu vhorvat@maisonemploi-strasbourg.org abinnert@maisonemploi-strasbourg.org
Réunion d'information	Mardi 9 juillet à 8h30

SPL DEUX-RIVES
2 Allée Käthe Kollwitz
CS40002
67 016 STRASBOURG CEDEX
TEL : 03 68 00 19 30

Table des matières

I - Présentation du projet	3
II - Le projet de Pôle de compétences.....	5
III - L'objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.....	6
IV - Axes d'actions attendus.	7
V - Critères de sélection	9
VI - Dépôt des candidatures	10
VII - Réunion de présentation	11
VIII – Questions	11
IX - RGPD.....	11

I - Présentation du projet

L'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit au cœur d'un vaste espace métropolitain transfrontalier, riche de 1 million d'habitants, appelé à un développement important.

Sur plus de 250 hectares, le projet transfrontalier Deux-Rives - Zwei Ufer traduit l'ouverture de Strasbourg sur le Rhin et l'Allemagne. Depuis sa genèse, le projet illustre la volonté de faire de cet espace transfrontalier un espace urbain continu, à la mesure du renforcement des relations franco-allemandes et de l'affirmation de Strasbourg comme capitale européenne.

Le tramway franco-allemand déploie la ville de Strasbourg jusqu'aux rives du Rhin et irrigue les espaces en projet (Citadelle, Starlette, Coop, Port du Rhin).

Ville rhénane, Strasbourg s'affirme également par ce projet comme Ville-Port, forte du 2ème port fluvial français et d'un patrimoine industrialo-portuaire atypique.

La mutation de ce territoire du Port, du Rhin et de la Coop sert ainsi de support au développement de nouveaux espaces urbains. L'eau, le Rhin et les ponts franchissant les bassins portuaires et le fleuve deviennent autant de places tissant des liens entre les quartiers, et entre les deux pays.

La ZAC Deux-Rives, projet urbain de 74 hectares à l'Est de Strasbourg, forme la dernière grande étape de ce projet d'envergure. Le long du Rhin et des bassins portuaires, 380.000 m² de surface de plancher de projets, dont 3.700 logements et 130 000 m² d'équipements et activités socio-économiques et culturelles (équipements publics, bureaux, loisirs, ateliers, formations, commerces, ...), dessineront ainsi des lieux de vies intenses et un habitat au bord de l'eau.

Le périmètre du projet urbain de la ZAC Deux-Rives figure en annexe n°1.

Le projet de la ZAC Deux Rives représente 74 hectares :

> Un bassin de vie de 15 000 habitants, dont 5000 sur le port du Rhin, auquel s'ajoute la ville de *Kehl-am-Rhein*

> Un projet au cœur du port de Strasbourg, 2ème port fluvial français, 10 000 emplois et plus de 300 entreprises

> Le quartier du Port du Rhin en transformation avec :

- Les cliniques Rhéna,
- Le tramway franco-allemand,
- De nouveaux équipements et services, d'ici 2025-2027 : maison urbaine de santé, médiathèque, une école supplémentaire, services de proximité
- 850 nouveaux logements d'ici 2030
- Des activités économiques à développer (formations, loisirs, commerces, bureaux) sur l'ancien site de la Cour des douanes, d'ici 2027.

> Le quartier de la Coop à proximité avec :

- Kaleidoscoop, tiers lieu de coopération transfrontalière regroupant les acteurs de l'ESS et de l'insertion-formation,
- Un pôle d'activités culturelles et socio-économiques (Cave à Vins, Union Sociale, Virgule), des bureaux, logements et ateliers.

Pour en savoir plus : <https://strasbourgdeuxrives.eu/fr/>

Dans le cadre de ce projet exceptionnel, la SPL Deux-Rives pilote la réalisation du projet qui prendra place sur le site de l'ancienne Cour des Douanes, un terrain de l'ordre de 2,5 hectares situé le long des Rives du Rhin, face à la ville de Kehl et à proximité du quartier prioritaire du Port du Rhin. L'objectif est de transformer ce site en un lieu de vie métropolitain. Le projet doit aboutir à la création d'environ 27 000 m² SDP comprenant un ensemble de 330 logements accompagnés d'une promenade généreuse le long du Rhin, de services de proximité, d'une nouvelle médiathèque, etc... Ce sont les opérateurs Bouygues Immobilier, Pierre et Territoire de France Alsace et Opidia qui conduiront ces projets, associés à leurs équipes de maîtrises d'œuvres.

Schémas de programmation de la Cour des douanes (documents de travail, non contractuels) :



Le programme objet de l'appel à manifestation d'intérêt, se développera sur le pignon est de l'îlot RI8, et n'est pas prévu pour accueillir un ETS dans un périmètre de 30 m autour de la ligne et le pylône haute tension.

Programmation des 3 îlots de la Cour des Douanes	
Ri6	6 970 m²
RDC actifs - médiathèque	855 m ²
Logements en accession libre	3 675 m ²
Logements en accession sociale / BRS	2 440 m ²
Ri7	16 010 m²
Logements en accession libre	14 170 m ²
Résidence Sociale	1 400 m ²
RDC actifs	440 m ²
Ri8	4 000 m²
Pôle de formation / pôle de compétence	4 000 m ²
Parking silo privé env 263 Places	
Total Cour des douanes	26 980 m²

II - Le projet de Pôle de compétences

Dans la perspective de préfigurer le projet de pôle de compétences, la Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg a été mandatée par l'Eurométropole, la SPL Deux-Rives et le Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg pour conduire l'étude de préfiguration. Afin d'analyser les besoins du territoire et d'apprécier les enjeux des acteurs du territoire franco-allemand (métropole de Strasbourg, Ortenau), la Maison de l'emploi et de la formation a engagé une large consultation des acteurs économiques, de l'emploi, de la formation initiale, continue, supérieure, et de l'insertion professionnelle potentiellement concernés par le développement d'un lieu dédié aux compétences sur le territoire portuaire. L'objectif de cette consultation était de procéder à l'écriture du cahier des charges d'un futur lieu en termes de positionnement, de missions, d'activités, de gouvernance, etc., tout en respectant **plusieurs orientations préalables** :

- Matérialiser le partenariat franco-allemand autour de l'aménagement de la Cour des Douanes et du développement des activités portuaires,
- S'inscrire dans l'écosystème métropolitain emploi/formation,
- Apporter des ressources et des réponses aux grands enjeux du marché local de l'emploi, en particulier en lien avec les besoins des entreprises de la zone portuaire,

- Proposer des solutions intégrées permettant de combiner les enjeux de promotion des métiers, d'orientation professionnelle continue et de développement des compétences,
- Être un laboratoire d'innovation sur la formation professionnelle continue.

A l'issue de la première phase des travaux, **sept grandes idées/objectifs** ont été synthétisés et validés pour caractériser le projet de pôle de compétences :

- Le projet doit permettre de « se réinventer » face aux tensions du marché de l'emploi, à l'essoufflement des modalités d'intervention classiques, au manque d'attractivité des métiers et aux besoins de main d'œuvre des entreprises,
- Il doit proposer une offre de services souple, réactive et évolutive pour s'adapter à la diversité des besoins.
- Il doit s'inscrire en complémentarité avec l'offre de services du territoire.
- Il doit favoriser le décloisonnement en réinscrivant la formation dans une chaîne d'intervention plus large incluant la découverte des métiers, l'orientation professionnelle, le développement des compétences, l'accès à l'emploi, l'intégration dans l'entreprise, la fidélisation des salariés.
- Il doit favoriser l'innovation dans les modalités de formation et plus largement d'intervention sur toute la chaîne décrite.
- Il questionne l'implication des entreprises et leur contribution à l'analyse de besoins, en passant par leur volonté de transformation de leurs organisations et de leur mode de management.
- Il doit accompagner des évolutions plus structurelles liées à l'évolution des besoins des entreprises, des actifs, de l'économie, de la société.

Pour cela, il est prévu de réserver un volume de 4000 m² pour le développement d'un pôle de compétences et un pôle de formation.

L'École de la 2^{ème} chance, actuellement installée dans un bâtiment de 2000 m² dans le quartier de la Meinau à Strasbourg souhaite rejoindre le quartier du Port du Rhin, afin notamment de développer sa dimension transfrontalière. Il constituera le pôle de formation animé par l'organisme de formation L'Atelier, c'est un acteur local de l'insertion incontournable à Strasbourg, dont les actions et les parcours proposés peuvent être connectés à la future offre de services du Pôle de compétences.

La surface projetée pour le déploiement du futur Centre de Compétences occupera une superficie de 2000 m².

A ce stade, le statut d'occupation du volume de 2000 m² dévolu au futur Centre de Compétence n'est pas imposé : il peut être loué à un tiers ou peut être acquis, en totalité ou en partie.

III - L'objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Pour donner corps aux idées et objectifs émergés au cours de l'étude préfiguration, la Maison de l'emploi s'est entourée d'une task force composée des commanditaires et partenaires du projet (Eurométropole de

Strasbourg, SPL Deux-Rives, Locusem), d'entreprises du port et de leurs représentants (Groupement des Usagers du Port, Batorama, Rhénus Logistics, Croisieurope), d'organismes de formation et de l'insertion (Forma cargo, Afpa, ECF Pro Relais 2D), de réseaux économiques (CCI, CMA, fédération du bâtiment, fédération des travaux publics, UMIH, UIMM) et de partenaires allemands (Nectanet). La task-force a resserré les missions du futur Pôle de compétences autour de deux piliers :

- Une galerie des métiers/passerelle dédiée à l'accueil, à l'information et la promotion des métiers des Ports de Strasbourg et de Kehl, des métiers en tension et des métiers de demain, en direction des jeunes en formation initiale, des demandeurs d'emploi, des personnes en transition professionnelle de l'Eurométropole et de l'Ortenau.
- Un lieu dédié à la préparation et au développement des compétences articulé autour de l'innovation dans les parcours pour proposer des parcours modulaires de préparation aux métiers de demain, métiers de la zone portuaires et d'autres secteurs d'activité.

En synthèse, la ligne directrice du projet sera la suivante :

« STRASBOURG, LA COUR DES DOUANES, POLE RHÉNAN DE COMPÉTENCES AUTOUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE.

Conduire une action d'ensemble autour de l'impact de la transition écologique sur l'emploi et les compétences »

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est de collecter autour de cette ligne directrice un ensemble de propositions en vue de construire la programmation du Pôle de compétences de la Cour des douanes.

IV - Axes d'actions attendus

Les propositions qui sont attendues dans le cadre du présent Appel à Manifestation d'Intérêt doivent s'exprimer en cohérence avec les trois valeurs de la Cour des Douanes, territoire au croisement du Port de Strasbourg, première zone d'activité de l'Eurométropole, d'un quartier populaire, la Cité Loucheur, et à proximité immédiate du territoire allemand : **inclusion, transition écologique et ouverture franco-allemande.**

Les propositions devront porter sur un ou plusieurs axes directeurs de la Cour des Douanes :

A. La Galerie des métiers, une passerelle pour l'accès de tous vers les filières et les métiers (150 à 300 m2)

Une mission de la Cour des Douanes sera de valoriser et de faire connaître par la plus large fraction de la population métropolitaine (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, habitants des QPV et toutes les

personnes éloignées de l'emploi...) les emplois en tension, les métiers émergents ou les filières impactées par la transition écologique. Cette galerie des métiers devra être développée en partenariat direct, dans le même lieu, avec l'École de la 2ème chance. Un process complet de mobilisation de candidats éloignés de l'emploi pourra donc être proposé sur le site de la Cour des Douanes :

- Parcours de découverte ludique des métiers d'aujourd'hui et de demain et des organisations du travail autour d'une galerie des métiers,
- Sur la base des motivations suscitées, définition d'un projet professionnel,
- Acquisition des savoirs de base (maîtrise du français, calcul...) et des codes de comportement adaptés au monde de l'entreprise,

B. Un pôle de compétences autour des métiers portuaires et de l'intermodalité

Le territoire portuaire, première zone d'activité du Bas-Rhin, concentre de nombreux enjeux liés à l'emploi et aux compétences :

- Il accueille de nombreuses entreprises de la mobilité et du transport, aussi bien du transport fret que voyageurs, et ces entreprises opèrent aussi bien par la route, le fer ou le fluvial.
- Le port est également un centre logistique important,
- Le secteur du transport et de la logistique est en difficulté de recrutement récurrente, or plus de 13 000 ETP seront nécessaires en 2030 dans ce secteur à l'échelle de l'EMS.

Du fait du développement de l'intermodalité et de la stratégie de développement du port de Strasbourg, idéalement placé sur un corridor du réseau transeuropéen de transport, la Cour des Douanes constituera un laboratoire d'ingénierie et de développement sur les questions d'attractivité des métiers portuaires. En interaction étroite avec les entreprises, la Cour des Douanes développera des parcours de formation et d'intégration conçus et développés avec l'ensemble des entreprises de l'écosystème portuaire.

C. Un pôle de compétence dédié à l'impact de la Transition Écologique sur les métiers du transport et de la logistique.

Les métiers portuaires appartiennent majoritairement au secteur du transport et de la logistique, deux filières particulièrement impactées par la transition écologique. Le Port de Strasbourg a engagé une stratégie de décarbonation dans le cadre du programme national de développement de Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC), et la feuille de route fret et logistique animée par l'Observatoire Régional Transports et Logistique (ORTL) propose trois objectifs ambitieux :

- - rendre le fret et la logistique plus sobres et plus efficaces,
- - assurer la transition vers des énergies décarbonées,
- - améliorer l'intégration de la logistique dans les villes au regard des enjeux de la qualité de l'air.

En complément de l'axe B proposé ci-dessus et qui s'attachera à résoudre les besoins en recrutement immédiats, ce troisième axe développera une stratégie d'anticipation. Il prendra en compte les transformations et mutations à venir des métiers dans un contexte de transition écologique et proposera des parcours d'adaptation et de développement des compétences pour éviter le décrochage professionnel des salariés en place et pour anticiper les besoins de recrutement sur des métiers émergents et des fonctions nouvelles.

V - Critères de sélection

Qualité des candidats et des propositions attendues

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est destiné à deux catégories d'opérateurs et à deux natures d'actions :

- Pour l'axe A Galerie des métiers : sont attendus des branches, fédérations, chambres consulaires, ou organismes de formation déjà propriétaires de solutions et de dispositifs (outils interactifs, simulateurs, supports pédagogiques...) permettant une approche ludique et attractive de la découverte des métiers. Les expositions de la Galerie des métiers ne seront en effet pas permanentes, elles feront l'objet d'une programmation « tournante » afin d'offrir en un même lieu la plus grande diversité possible d'informations et de sensibilisation : bâtiment, hôtellerie-restauration, transport, métiers portuaires, numérique et digital, etc...Il sera donc attendu des opérateurs candidats qu'ils soient en mesure de mettre à disposition, d'installer et d'animer pour des durées limitées mais régulières des programmes d'animation qui auront vocation à accueillir scolaires, demandeurs d'emploi et salariés. Ce format a pour objectif de permettre au lieu de fonctionner sans investissements importants qui risqueraient de « doubler » des équipements déjà existants et en limitant la consommation d'espaces. L'avantage que trouveront les opérateurs sélectionnés, en contrepartie de la mise à disposition de leurs outils et de leur animation, à participer à la galerie des métiers, sera de bénéficier de l'attractivité d'un « lieu totem » mutualisé dont la programmation attirera un public nombreux auprès de qui ils pourront, de façon démultipliée, faire connaître leurs métiers
- Pour les axes B et C métiers portuaires, industriels, logistiques et transition écologique : sont attendues sur ces deux axes des propositions émanant d'opérateurs de formation publics ou privés et visant à :
 - Participer au développement d'un centre ressources sur les métiers portuaires en vue de créer pour les entreprises des solutions sur-mesure de développement et d'adaptation des compétences des salariés et des demandeurs d'emploi. Ce centre ressources sur les métiers portuaires pourra proposer son offre de service à l'ensemble des territoires portuaires du Rhin Supérieur afin de bénéficier d'une volumétrie d'activité suffisante.
 - Sur l'axe de la transition écologique appliquée aux métiers portuaires, le pôle de compétences pourra accueillir des opérateurs de formation qui souhaitent mutualiser dans le cadre d'un pôle

de R&D partagé des stratégies d'ingénierie et de développement de solutions de formation innovantes adaptées à des besoins émergents et expérimenter/essayer ces formations.

- Plus simplement, dans un contexte de développement et de manque de place dans des locaux existants, louer à la Cour des douanes des locaux pour y proposer des formations supplémentaires liée à la thématique de la transition énergétique.
- Critères complémentaires :
- Le pôle de compétences est un pôle rhénan, cela signifie qu'il pourra accueillir des opérateurs aussi bien français qu'allemands et que les opérateurs sélectionnés participeront au développement d'une offre franco-allemande.
 - Cet AMI est un appel à participation en vue de la constitution d'un pool d'opérateurs qui se regroupent au sein d'un « accélérateur de projet », lieu phare au bord du Rhin, en vue d'avoir prise sur les transformations et les mutations et les traduire en activités de formation et offres de service pionnières.
 - Capacités financières, surfaces souhaitées et viabilité du projet. L'opérateur indiquera la surface souhaitée, exprimée en m², le loyer cible qu'il est en mesure de supporter, ainsi que le niveau des prestations attendues en rapport avec ce loyer. Il indiquera également sa capacité à mutualiser tout ou partie de ses locaux avec d'autres opérateurs. Il transmettra un business plan permettant d'apprécier la viabilité de l'activité. En fonction du statut et des subventions auquel l'opérateur est éligible, les locaux pourront être livrés bruts ou aménagés.

VI - Dépôt des candidatures

Les candidats doivent remettre au plus tard à la date figurant en page de garde, les documents suivants :

- documents nécessaires à la contractualisation : SIRET, fiche INSEE, assurance, Statuts et inscription tribunal judiciaire si association, etc.
- un descriptif du projet explicitant son insertion dans le contexte de la Cour des douanes et son articulation autour des axes d'action listés au chapitre IV, les aménagements envisagés, les éventuels besoins spécifiques et niveau de prestation souhaité ainsi qu'un tableau de surfaces décomposés en grands ensembles fonctionnels.
- un business plan intégrant le loyer cible et l'amortissement des aménagements pris en charge par le preneur en fonction du niveau de finition souhaité (brut fluides en attente, plateaux paysagés à cloisonner ou locaux finis selon programme preneur).

Les candidatures seront déposées sur l'adresse mail suivante : helene.richard-biehler@spldeuxrives.eu

VII - Réunion de présentation

Un petit déjeuner / réunion d'information se déroulera le **9 juillet à 8h30 à Kaleidoscoop, 5 rue de la Coopérative à Strasbourg.**

La participation à cette réunion fera l'objet d'une inscription à l'adresse suivante : vhorvat@maisonemploi-strasbourg.org

VIII – Questions

Si au cours de la consultation, les candidats souhaitent obtenir des précisions qui leur sont nécessaires, ils doivent adresser une ou des questions, exclusivement écrites aux adresses indiquées ci-après :

helene.richard-biehler@spldeuxrives.eu ou matthieu.nicolini@spldeuxrives.eu
vhorvat@maisonemploi-strasbourg.org ou abinnert@maisonemploi-strasbourg.org

IX - RGPD

Les informations recueillies dans le cadre du présent Appel à manifestation d'intérêt feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion et à son organisation. Ce traitement sera exclusivement assuré par les porteurs de cet appel à projets. Il est rappelé au candidat que conformément à la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, au Règlement de l'Union Européenne dit RGPD n° 2016/679 U.E., à l'Ordonnance n°2018-1125 du 12/12/2018, portant notamment modification de la Loi n°78-17 du 06/01/1978 (publiée au J.O de ce 13/12/2018), il bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui le concernent.

